

Pédagogie de la petite enfance: la situation actuelle

Daniel Eggenberger¹

Le domaine pédagogique de la petite enfance englobe le travail de prise en charge extrafamiliale, éducative et formative des enfants durant leur âge préscolaire et parallèlement à celui-ci. En Suisse alémanique, la majorité des enfants âgés de 5 ans environ entrent à l'école enfantine. A l'âge de 7 ans, c'est l'école primaire qui commence. On peut ainsi considérer que le domaine de la petite enfance concerne globalement les cinq premières années de la vie de l'être humain.

Le domaine de la petite enfance comprend les offres d'accueil, d'éducation et de formation qui sont proposées par les structures telles que les jardins d'enfants, les établissements d'accueil de jour, les crèches et garderies, les groupes de jeu et les familles d'accueil. Dans le présent document, les crèches et les garderies ont valeur de synonyme et seul le terme de garderie sera employé, puisque c'est avant tout ce type-là de structure qui est concerné par les réflexions exprimées dans les lignes suivantes.

L'accueil extrafamilial, et tout particulièrement le domaine pédagogique de la petite enfance, est nettement mieux reconnu par la société depuis quelques années. Il en est d'ailleurs régulièrement question dans différents contextes (social, politique, économique, etc.) et débats. Vu les mutations que connaît notre société, leur importance et leur signification sont généralement saluées, tout comme leur utilité.

Les aspects de la mutation sociale

Le contexte familial

La modification des types de vie et en particulier de la vie familiale, le développement de la famille restreinte, l'augmentation du taux de divorce et du nombre de familles monoparentales, la hausse du coût de la vie et des frais liés aux enfants, l'accroissement du risque de pauvreté des familles et du nombre de "working poors", l'élévation du nombre d'enfants uniques, les problèmes éducatifs plus nombreux, le changement des rôles établis entre l'homme et la femme sont autant de défis sociétaux liés aux familles.

Le contexte professionnel

L'incertitude liée aux conditions de travail, les exigences accrues en termes de mobilité professionnelle, les besoins en main-d'œuvre qualifiée du monde économique, la volonté des mères de réintégrer rapidement le monde professionnel, le niveau de formation accru des femmes et le souhait émancipatoire de faire carrière qui va de pair sont autant de thèmes concernant le monde du travail qui sont liés à la mutation de la société.

Le contexte du système éducatif

Depuis que le système éducatif connaît ses dernières réformes, la question de l'accueil extrafamilial et de l'accueil extrascolaire est un thème important. Les mots-clés en la matière sont: cycle élémentaire, nouvelles lois sur l'enseignement obligatoire, articles sur la formation pour la Constitution fédérale, nouvelle loi sur la formation professionnelle, etc. Les demandes pour une stimulation plus importante chez les jeunes enfants déjà sont liées aux objectifs visant une plus grande égalité des chances pour la génération montante, un taux de réussite scolaire accru ou encore une optimisation de l'utilisation des ressources humaines. Le choc lié aux résultats de l'étude PISA a notamment montré que pour notre société, il fallait réfléchir davantage à l'efficacité et au succès du système éducatif.

¹ Daniel Eggenberger, pédagogue et spécialiste des sciences de l'éducation, dispose de plus de douze ans d'expérience dans la direction de différentes garderies. Depuis plusieurs années, il s'engage dans le domaine de la formation professionnelle et dirige plusieurs projets, dont celui lancé par l'ACS au sujet de l'évaluation de la profession d'assistant/e socio-éducatif/ve. Il est en outre responsable d'un projet de coaching pour les garderies, qu'il met en place à l'heure actuelle. Plus d'infos sous www.kita-coaching.ch.

Le contexte démographique

La baisse du taux de natalité, l'augmentation de l'espérance de vie, le vieillissement important de la société et les problèmes financiers qui en résultent pour assurer la prévoyance vieillesse, le rétrécissement prévisible de la main-d'œuvre à l'horizon 2010, la croissance de la population de langue étrangère et les besoins en intégration socioculturelle qui en sont les corollaires sont les aspects démographiques de l'évolution sociale qui est en route.

Si, dans les trois premiers cas, la question centrale est celle de l'harmonisation entre vie familiale et vie professionnelle ou ses implications variées dans les toutes les facettes micro-systémiques, psychologiques, pédagogiques et sociales, il en va autrement pour les évolutions démographiques qui ont des répercussions plus globales sur l'ensemble de la société et qui relèvent donc plutôt de macrosystèmes. La question ici est celle des implications sociologiques de ces développements. Mais aujourd'hui, on commence à reconnaître réellement le rôle important que jouent les offres d'accueil extrafamilial dans ces évolutions et l'on sait que sans celles-ci, aucun problème d'ordre social ne peut être résolu avec succès.

L'importance de l'accueil extrafamilial

A titre d'exemple, nous nous référons aux études et aux documents suivants afin de souligner l'importance de l'accueil extrafamilial:

Importance au niveau social

Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. L'article 18 de ce document que la Suisse a ratifié en 1997 a la teneur suivante:

- Pour garantir et promouvoir les droits énoncés dans la présente Convention, les États parties accordent l'aide appropriée aux parents et aux représentants légaux de l'enfant dans l'exercice de la responsabilité qui leur incombe d'élever l'enfant et assurent la mise en place d'institutions, d'établissements et de services chargés de veiller au bien-être des enfants (al. 2).
- Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour assurer aux enfants dont les parents travaillent le droit de bénéficier des services et établissements de garde d'enfants pour lesquels ils remplissent les conditions requises (al. 3).

Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Ce texte, également ratifié par la Suisse en 1997, prévoit, à l'article 11, alinéa 2:

- Afin de prévenir la discrimination à l'égard des femmes en raison de leur mariage ou de leur maternité et de garantir leur droit effectif au travail, les États parties s'engagent à prendre des mesures appropriées ayant pour objet: [...]
 - c) D'encourager la fourniture des services sociaux d'appui

nécessaires pour permettre aux parents de combiner les obligations familiales avec les responsabilités professionnelles et la participation à la vie publique, en particulier en favorisant l'établissement et le développement d'un réseau de garderies d'enfants;

Importance au niveau économique

Etude de l'OCDE intitulée "Bébés et employeurs": l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mène régulièrement des études internationales qui s'intéressent à la politique familiale de différents pays. Dans l'étude citée, il s'agit avant tout d'examiner la façon dont les pays qui font l'objet de l'enquête aident les mères et les pères à concilier leurs vies familiale et professionnelle. Les deux premiers rapports avaient traité de la situation en Australie, au Danemark et aux Pays-Bas puis en Autriche, au Japon et en Irlande. En 2004, un troisième rapport a été publié. Il concerne la Nouvelle-Zélande, le Portugal et la Suisse². De manière



générale, les auteurs de l'étude conseillent à la Suisse d'accroître les offres publiques de prise en charge extrafamiliale et extrascolaire. Les autres mesures à prendre sont les suivantes:

- Les auteurs du rapport *Bébés et employeurs* plaident pour l'adoption de mesures d'aide ininterrompues afin d'aider les parents de bébés et d'enfants dans leurs premières années d'école. Cela permettrait aux parents de planifier leur carrière et aux entreprises d'avoir quelque assurance que leurs salariés reprendront leur travail après les congés liés aux enfants.
- Parmi les mesures de nature à contribuer à l'équité homme-femme et au développement de l'enfant on peut citer les suivantes: des taux d'imposition effectifs bas afin qu'il soit financièrement intéressant de travailler pour tous les parents et des investissements publics dans les services d'accueil des enfants et de garderie périscolaire afin qu'il soit plus facile pour les mères d'accepter un emploi rémunéré.
- Les entreprises peuvent prendre davantage de mesures pour assurer une certaine souplesse des horaires de travail, notamment le travail à temps partiel, afin d'aider les parents à rester dans la population active et à trouver un équilibre entre les obligations professionnelles et les besoins de leurs enfants au quotidien. Avec la baisse de la démographie, il est de l'intérêt des entreprises d'appliquer des politiques favorables à la famille car elles augmentent la motivation du personnel et améliorent la productivité et la rentabilité³.

*Analyse coût-utilité sur l'utilité des garderies du point de vue de l'économie publique*⁴. Une étude d'économie publique a permis de prouver que les investissements consentis dans le domaine de l'accueil extrafamilial, et en particulier dans les garderies, sont payants à plus d'un titre. On constate ainsi que chaque franc investi rapporte en retour trois à quatre francs à la société. A cet égard, l'utilité d'un point de vue social se calcule à différents niveaux: l'utilité au niveau des enfants, des parents, des employeurs et des contribuables. En résumé, il s'avère que les garderies offrent une contribution précieuse à l'intégration et à la socialisation des enfants et permettent ainsi de réduire les mesures scolaires compensatoires. Grâce à elles, les parents peuvent travailler davantage et donc rapporter des recettes fiscales accrues. Les garderies assurent aux femmes en particulier une participation à la vie professionnelle plus constante et accrue et donc un taux salarial plus élevé. Les dépenses de l'aide sociale se voient par conséquent diminuées et enfin, l'attractivité des communes en tant que lieu de résidence est elle aussi améliorée.

*Etude du Fonds national suisse sur l'accueil extrafamilial en Suisse*⁵. Il ressort d'une étude du Fonds national, qui livre des résultats sur les potentiels de demande actuels et futurs, qu'il manque dans notre pays quelque 50 000 places d'accueil dans le domaine préscolaire, compte tenu des différences régionales. Il est recommandé d'étendre l'offre par étapes et de manière différenciée en fonction des régions. Le taux de

subventionnement et le niveau de qualité actuels doivent être maintenus au minimum au même niveau si l'on veut pouvoir tirer intégralement profit de ces offres, du point de vue de l'économie publique et de la société. Il est souhaitable d'améliorer tant les subventions que la qualité si l'on souhaite tirer davantage parti des offres d'accueil.

Importance du point de vue pédagogique et social et du point de vue de la psychologie du développement

Etudes empiriques diverses. Longtemps, la recherche en psychologie du développement s'est concentrée sur le développement de la petite enfance dans la famille. Aujourd'hui, c'est le développement d'enfants dans des contextes extrafamiliaux qui intéresse les chercheurs. De nombreuses études empiriques, tant internationales que nationales, prouvent que les offres d'accueil extrafamilial peuvent avoir un impact positif sur le développement des aptitudes sociales, émotionnelles, motrices et mentales des enfants. Elles peuvent également avoir une influence directe sur l'égalité des chances, le succès en matière d'éducation et d'intégration de la génération montante.

Etude du Fonds national suisse sur le succès scolaire des enfants d'immigrés. Un projet du Fonds national suisse⁶ a permis de prouver que les enfants d'immigrés accueillis dans des garderies qui bénéficient d'une direction de qualité profitent de leur séjour dans une telle structure puisque leur succès scolaire ultérieur est ainsi accru. Les enfants maîtrisent beaucoup mieux la transition vers l'école que ceux qui n'ont pas bénéficié d'un accueil extrafamilial. En outre, le corps enseignant les évalue mieux que les enfants qui ont été exclusivement pris en charge dans leur propre famille. Cet effet intégratif de l'accueil extrafamilial a depuis lors été une nouvelle fois reconnu dans le contexte des résultats des études PISA.

2 *Un quatrième volume sur le Canada, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni a été publié en 2005.*

3 Cf. http://www.oecd.org/document/16/0,2340,en_2649_201185_33858960_1_1_1_1,00.html, puis rubrique "français"

4 Bauer / Kucera (2000): *Kindertagesstätten zahlen sich aus. Volkswirtschaftlicher Nutzen von Kindertagesstätten. Schlussbericht zuhanden des Sozialdepartements der Stadt Zürich.*

5 PNR 52 (2005): "Offre d'accueil extrafamilial en Suisse: Potentiels de demande actuels et futurs". Version abrégée de l'étude.

6 PNR 39 (2002) *Programme du Fonds national "Migrations et relations interculturelles".*

*Etudes PISA*⁷. Les études PISA, qui ont suscité de nombreuses réactions, révèlent clairement que le contexte familial et la socialisation des enfants ont une influence importante sur leurs prestations scolaires. Des enquêtes montrent que les conséquences d'inégalités sociales peuvent être contrebalancées par des offres d'accueil extrafamiliales. Les comparaisons entre pays, plus précisément avec ceux qui disposent d'un réseau plus étendu de prises en charge suggèrent – indépendamment de la politique familiale – qu'il existe un lien étroit entre réussite scolaire d'une part et le degré d'extension de la prise en charge des enfants d'autre part.

Les avantages de l'accueil extrafamilial

Si l'on se fonde sur les points de référence précités et que l'on part du principe que l'on a affaire à des offres de bonne qualité, les avantages que représentent la prise en charge extrafamiliale, en particulier dans le cadre de garderies, sont nombreux. En tenant compte du fait qu'il s'agit de distinguer les avantages directs, indirects et intangibles, il est possible de les résumer comme suit, sous la forme de mots-clés⁸:

Avantages pour les enfants qui fréquentent une garderie

- Relations accrues avec d'autres enfants (particulièrement important pour les enfants uniques)
- Satisfaction élevée
- Compétences motrices, émotionnelles, cognitives et sociales accrues
- Aptitudes linguistiques accrues
- Meilleure santé et alimentation
- Meilleure relation parents-enfant (en particulier mère-enfant)
- Succès scolaire accru
- Moins de redoublements scolaires
- Recours à des mesures compensatoires moins élevé
- Risque de rupture scolaire plus faible
- Moins d'années passées dans le système éducatif
- Optimisation des possibilités de formation
- Amélioration de l'intégration sociale
- Diplômes scolaires de niveau plus élevé
- Obtention plus rapide d'un revenu
- Revenu plus élevé dû à de meilleures qualifications
- Productivité accrue au travail, etc.



Photos: Kinderkrippe In Bâden, Zurich

Avantages pour les parents de ces enfants

- Décharge pratique et émotionnelle des tâches éducatives accrue
- Satisfaction plus importante
- Accompagnement, conseils au quotidien par le personnel formé au sujet de questions éducatives
- Contacts sociaux entre parents plus fréquents
- Meilleure intégration culturelle, en particulier des familles d'immigrants
- Revenu direct plus élevé dû à une activité professionnelle accrue
- Revenu indirect plus élevé dû à un plus faible taux d'absence au travail
- Prestations sociales supplémentaires dues au revenu plus élevé, etc.

Avantages pour les contribuables et pour la collectivité

- Recettes fiscales accrues grâce à une plus grande activité professionnelle des parents d'enfants pris en charge
- Recettes fiscales accrues en raison du niveau plus élevé des salaires des femmes qui peuvent éviter une interruption trop longue de leur activité professionnelle
- Recettes fiscales accrues grâce au personnel employé dans les structures d'accueil
- Dépenses de l'aide sociale et allocations versées pour enfants en bas âge plus basses en raison de l'activité professionnelle accrue des parents
- Dépenses publiques plus faibles grâce à de meilleures performances scolaires des enfants (moins de redoublement de classes, moins de ruptures scolaires, moins de mesures pédagogiques compensatoires, etc.)

Avantages pour les entreprises

- Attractivité du lieu accrue
- Meilleures possibilités de disposer de collaborateurs qualifiés
- Attractivité plus importante en tant qu'employeur
- Meilleure fidélisation du capital humain, etc.

L'extension quantitative de l'offre d'accueil extrafamilial

Si l'on suit le débat public et sociétal autour de l'accueil extrafamilial, on constate que ce sont les exigences d'ordre quantitatif qui prédominent. C'est donc une extension de ce type-là qui est avant tout demandée, si l'on se réfère aux différents arguments évoqués.

Conscient de l'importance accrue de l'accueil extrafamilial et du domaine pédagogique de la petite enfance, le Parlement fédéral a décidé en 2002 de lancer un programme financier incitatif. Durant deux périodes de quatre ans, une somme de 200 millions de francs est mise à disposition afin de soutenir de manière ciblée la création de garderies, d'écoles à horaire continu et de trouver davantage de familles d'accueil. La première tranche a été réalisée, et il ne manque plus que l'accord

du Conseil des Etats pour démarrer la deuxième étape. Cette incitation permet d'étendre l'offre quantitative et ces dernières années, le nombre d'établissements et d'offres de prise en charge ont été à la hausse. Il faut pourtant savoir que les subventions fédérales ne couvrent qu'une partie des frais d'exploitation, et uniquement pour la période de création de la structure.

Malgré ce développement dans l'ensemble positif, une nouvelle extension se heurterait à des limites financières. En effet, une place dans une structure d'accueil coûte entre 100 et 125 francs par jour. Pour 250 jours d'ouverture par an environ, une place revient donc à 25 000 francs au minimum. Il s'agit là d'un montant important, de sorte que la création d'un établissement doit être mûrement réfléchie. Et ce d'autant plus lorsque des exigences de qualité y sont liées.

Pour des raisons financières et afin de créer une offre répondant précisément aux besoins régionaux, il s'agirait avant tout, à l'avenir, de procéder systématiquement à des enquêtes sur les besoins puis d'y adapter le développement des structures. A l'heure actuelle, ce n'est que partiellement le cas. ●

*Adresse de l'auteur:
Daniel Eggenberger
kita-coaching
Juliastrasse 5
8032 Zurich
Tél. 044 380 04 70
Courriel: info@kita-coaching.ch
Internet: www.kita-coaching.ch*

A suivre

-
- 7 PISA (Programme for International Student Assessment) est un projet de recherche lancé par l'OCDE.
 - 8 L'énumération se fonde sur les études de Bauer / Kucera 2000 (Volkswirtschaftlicher Nutzen von Kindertagesstätten. Schlussbericht zuhanden des Sozialdepartements der Stadt Zürich) et de Dohmen 2005 (Kosten und Nutzen eines Gütesiegels für Kindertageseinrichtungen. Deutsches Jugendinstitut, München). Sur plusieurs points, elle a été complétée par l'auteur (Dohmen est sceptique, en particulier, face à l'introduction d'un label de qualité).